



**Herzlich
willkommen**

**Le système
d'enseignement
supérieur allemand**

**Kilian Quenstedt,
DAAD France**



Deutscher Akademischer Austauschdienst
German Academic Exchange Service

▪ Le système d'enseignement supérieur allemand

1. Le DAAD – Office allemand d'échanges universitaires
2. Le paysage de l'enseignement supérieur
3. Les établissements : types et particularités
4. Les diplômes
5. La reconnaissance d'études et de diplômes dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur
6. Questions pratiques : admission, coût
7. Pour aller plus loin ...



1

Le DAAD – Office allemand d'échanges universitaires

Qu'est-ce que c'est?



Deutscher Akademischer Austauschdienst
German Academic Exchange Service

Le DAAD est la représentation de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur allemand. Son réseau s'étend à 60 pays dans le monde, dont un bureau à Paris, le DAAD France.

- Il a pour vocation **d'informer sur les études et la recherche en Allemagne** et de **conseiller les étudiants** désirant poursuivre leurs études en Allemagne.
- Il **subventionne** des séjours d'études ou de recherche et des cours de langue par le biais d'un certain nombre de programmes de bourses (master, doctorat ; cours de langue après bac+2 etc).
- Il **soutient la germanistique** : lecteurs d'allemand cofinancés par le DAAD (une cinquantaine en France, environ 400 dans le monde).

Plus d'information sur <http://www.daad-france.fr/>



Deutscher Akademischer Austauschdienst
German Academic Exchange Service

2

Le paysage de l'enseignement supérieur



Le paysage de l'enseignement supérieur : le fédéralisme

- L'Allemagne est un état fédéral se composant de 16 Länder (états fédérés).
- Les Länder ont la compétence quasi-exclusive de légiférer dans le domaine de l'enseignement : chaque Land possède son ministère de l'éducation.
- Les ministres de l'enseignement des Länder sont réunis dans une conférence permanente (KMK), qui doit assurer la cohésion des politiques d'enseignement des Länder.
- Par ailleurs, les directeurs des établissements de l'enseignement supérieur sont également réunis dans une conférence permanente (HRK).



Le paysage de l'enseignement : les établissements

L'Allemagne compte 422 (2022) établissements d'enseignement supérieur, dont :

- 108 *Universitäten / Technische Universitäten*
- 210 *Fachhochschulen / Hochschulen für angewandte Wissenschaften*
- 52 écoles de beaux-arts et de musique

...puis des écoles pédagogiques, d'administration, théologiques...

- La grande majorité des établissements est publique, le secteur privé (114 établissements) n'accueille qu'environ 10 % des étudiants.
- **Les établissements publics prélèvent des frais d'inscription entre 80 et 300 €/semestre.**
- **Souvent, le ticket pour le transport urbain est obligatoire et inclus dans les frais d'inscription.**



Le paysage de l'enseignement : la population étudiante

2,9 millions (2018/2019)

- dont 11,5 % étudiants de nationalité étrangère (Bildungsinländer)
- dont 8,4 % étudiants venus de l'étranger pour faire des études en Allemagne (*Bildungsausländer*)

Nombre d'étudiants étrangers :

- 1975 : 45.590 | 1995 : 146.270 | 2005 : 248.357 ...

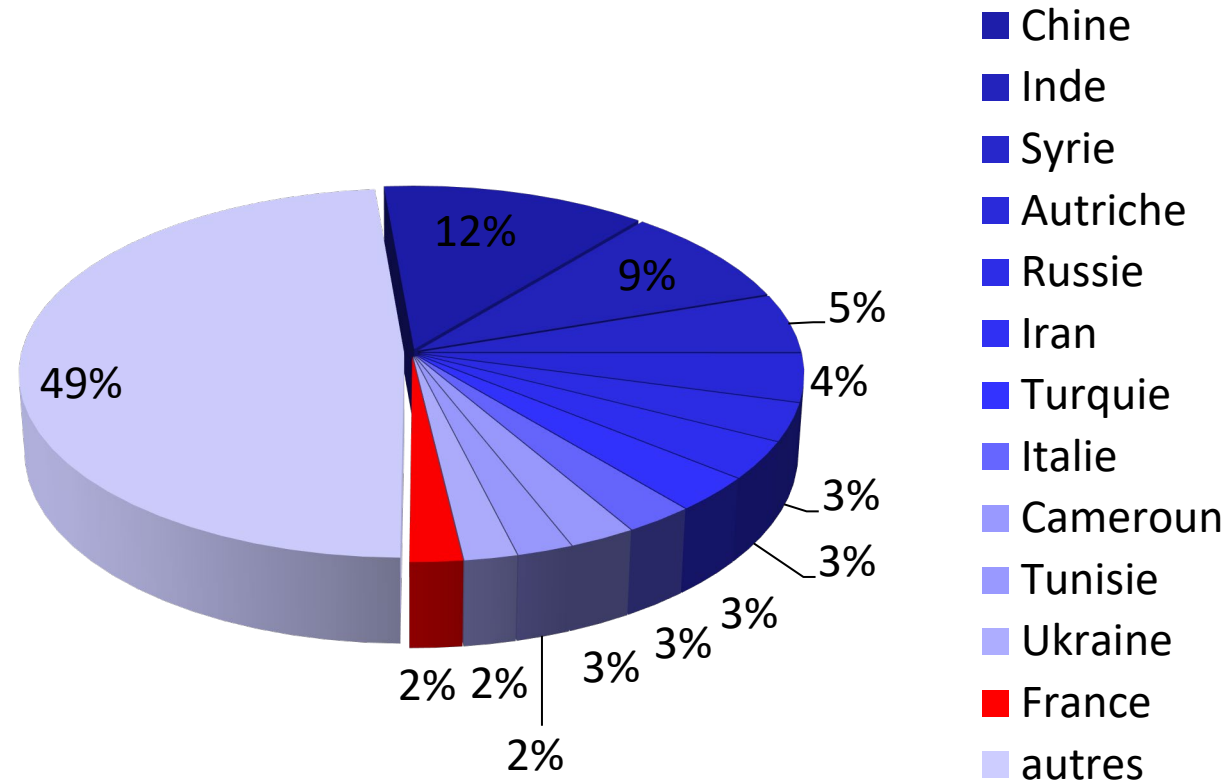
L'Allemagne se situe au 4e rang des pays d'accueil d'étudiants internationaux*

- 1er rang : Etats-Unis 976.853, 2ème rang : Australie 509160, 3ème rang: Royaume-Uni 489.019, 4e rang : Allemagne 302.157 ; puis Russie, Canada, France, ...



Le paysage de l'enseignement : la population étudiante

Origine des étudiants étrangers
(Bildungsausländer, 2019/2020)



3

Les établissements : types et particularités

Les types d'établissements : les universités

- **Enseignements en sciences exactes, sciences humaines et sociales, économie, droit, médecine et sciences de l'ingénieur...**
- **Orientation vers la recherche, la théorie**
- **Les universités sont caractérisées par le principe d'unité d'enseignement et de recherche, introduit par Wilhelm von Humboldt (au début du 19e siècle) :**
 - Les professeurs sont, par définition, enseignants-chercheurs.
 - L'apprentissage se fait par la recherche : l'étudiant est tenu d'apprendre à travailler, dès le départ, selon les règles scientifiques de la recherche (rédaction de mini-mémoires d'une quinzaine de pages dès la première année, exploitation et citation des sources...).
 - La recherche, fondamentale et appliquée, est essentiellement faite dans les universités.

Les types d'établissements : les Fachhochschulen*

- Enseignements principalement en sciences économiques et sciences de l'ingénieur ; mais aussi en tourisme, certains cursus en sciences sociales (éducation, travail social) et art (design industriel), architecture...
- Les cursus sont caractérisés par une forte orientation vers l'application du savoir dans la pratique
 - stages en entreprise obligatoires
- **Professeurs et chargés de cours assurent ensemble la formation : :**
 - les professeurs ont une qualification universitaire
 - les chargés de cours sont recrutés dans le monde du travail
 - système de tutorat



4

Les diplômes



Les diplômes

- **Structure des cursus en trois cycles**

- **Bachelor** (bac+3 = licence), octroyé par les universités et *Fachhochschulen*
- **Master** (bac+5), octroyé par les universités et *Fachhochschulen*
- **Promotion** (doctorat ; en général 3 années ou plus), octroyé uniquement par l'université

- **Quelques exceptions :**

- « Staatsexamen » en médecine, droit ...



5

La reconnaissance d'études et de diplômes dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur

La mobilité dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur

L'Allemagne applique les règles communes à l'Espace européen de l'enseignement supérieur, à savoir

- la structure des cursus en trois cycles
 - **Bachelor** (bac+3 = licence), octroyé par les universités et *Fachhochschulen*
 - **Master** (bac+5), octroyé par les universités et *Fachhochschulen*
 - **Promotion** (doctorat ; en général 3 années ou plus), octroyé uniquement par l'université
- ECTS (European Credit Transfer System) : 30 point / semestre
 - Cycle de Bachelor : 180 points, cycle de Master : 120 points ; Bachelor + Master = 300 points ECTS
- supplément au diplôme : afin de faciliter la lisibilité des diplômes



Les diplômes

- **En dehors des règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, il existe des accords gouvernementaux franco-allemands « sur les dispenses de scolarité, d'examens et de diplômes pour l'admission aux études universitaires dans le pays partenaire » datant d'avant la réforme LMD :**
 - Ces accords fixent un cadre pour la reconnaissance par ex. de classes préparatoires, de diplômes tel que le BTS et le DUT.
 - Antérieurs aux règles communes européennes, ces accords continuent à s'appliquer de manière analogue.
 - Les textes disponibles ici : <https://www.daad-france.fr/fr/etudier-et-faire-de-la-recherche-en-allemande/etudier-en-allemande/la-reconnaissance-de-diplomes-francais-en-allemande/>



6

Questions pratiques : admission, coût

L'admission pour étudiants du système scolaire français

- **Conditions d'admission pour un étudiant français:**

- soit le baccalauréat français (reconnu, quelle que soit la série du bac) pour l'admission au premier cycle d'études
soit la licence pour l'admission à un Master
soit le Master pour l'admission au doctorat
- et des connaissances d'allemand suffisantes en fonction de la matière choisie : test de langue « TestDaF » (www.testdaf.de) ; certains autres diplômes ou certificats de langue peuvent également être reconnus (Goethe Institut, KMK...)
- pas de test d'allemand pour : OIB, Abibac

- **Attention : sélection**

- Lorsqu'un établissement reçoit plus de candidatures qu'il ne propose de places d'études, une procédure de sélection s'impose : le critère principal est la note obtenue au baccalauréat (moyenne générale).
- A l'heure actuelle, une sélection existe pour la majorité des cursus.



Comment postuler en deux pas ...

Trouvez « votre » cursus et « votre » établissement :

- **Consultez la base de données www.hochschulkompass.de qui répertorie l'ensemble des 20.000 cursus proposés en Allemagne.** NB : Il est possible de faire ses recherches selon divers critères : matière, spécialité, diplôme (Bachelor, Master), cursus sélectif (oui / non), type d'établissement, langue d'enseignement, ville, région etc.

Contactez les établissements qui ont suscité votre intérêt :

- **Les établissements vous renseigneront sur les démarches à entreprendre pour déposer la candidature** (date limite, sélectivité, justificatifs ...). Certains établissements gèrent, eux-mêmes, la procédure de candidature, d'autres vous demanderont de déposer votre candidature via un portail spécifique www.uni-assist.de. NB : Pour la médecine, la médecine dentaire, médecine vétérinaire et la pharmacie, il existe une procédure spécifique à travers le portail www.hochschulstart.de .
- **Pièces justificatives à fournir (à titre indicatif)** : bac (photocopie certifiée conforme + traduction faite par un traducteur assermenté), certificat de langue



7

Pour aller plus loin ...



Deutscher Akademischer Austauschdienst
German Academic Exchange Service

Pour en savoir plus...

- **Brochure « Les études en Allemagne : guide pratique » et d'autres documents sont téléchargeables sur le site**

<https://www.daad-france.fr/brochures>

- **Action pour l'Allemand dans l'Enseignement Supérieur (ALLES)**



Infos sur tous les cursus, en France, de quelque discipline que ce soit, comportant des enseignements d'allemand.

<http://www.allemand-postbac.fr>

- **Classement d'établissements**

<https://www.daad.de/en/study-and-research-in-germany/plan-your-studies/che-university-ranking/?che-a=start>

- **Duales Studium**

<https://www.hochschulkompass.de/studium/rund-ums-studieren/studienformen/duales-studium.html> et

<https://www.daad.de/de/studieren-und-forschen-in-deutschland/studium-planen/das-duale-studium/>



Deutscher Akademischer Austauschdienst
German Academic Exchange Service

Cursus intégrés franco-allemands

Université franco-allemande | Deutsch-französische Hochschule (UFA | DFH) ...

- ...est un réseau d'établissements réunit plus de 180 cursus intégrés bilatéraux dans (presque) toutes les disciplines : licences et masters.
- Chaque cycle d'études se déroule, respectivement, par moitié dans les deux établissements participants : à la fin l'étudiant obtient et la licence française et le Bachelor allemand, ou encore les deux masters (français et allemand).
- L'UFA verse une bourse (350 € / mois) pour une partie du parcours.
- Plus s'infos sur <http://www.dfh-ufa.org>



Les bourses ... pour plus tard !

Le DAAD subventionne des séjours d'études ou de recherche par le biais de programmes de bourses (pour étudiants et enseignants) : master, doctorat, postdoc ; mobilité d'enseignants...

Cependant, il n'y a pas de bourses pour un 1er cycle d'études.

Plus d'information sur le site Internet <http://www.daad-france.fr/> dans la rubrique « Bourses ».



L'admission pour étudiants du système scolaire français

- **Le service d'information du DAAD à Paris est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.**
 - Kilian Quenstedt
quenstedt@daad.de
http://www.daad-france.fr





**Merci pour votre
attention !**

DAAD

Deutscher Akademischer Austauschdienst
German Academic Exchange Service

23.11.2023

26